



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970**

BULLETIN - AUTOMNE 2017

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2016
3. Une analyse des conséquences des déménagements
4. Une nouvelle famille pour Mario
5. Les sources de financement

1. Lettre du président de la SQDA

À tous les membres et amis/amies des animaux

Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur et qui me permet de toujours aller plus loin. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi : améliorer le bien-être et le sort des animaux, sensibiliser le public sur le monde animal, conserver le patrimoine animal du Québec et améliorer les lois sur les droits des animaux.

Au début de mon bulletin, je vous informe des activités que nous avons accomplies en 2016. Nous avons continué à produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal atout de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière. Nous avons mis en place aussi notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. L'année 2016 a été très productive, car nous avons axé notre campagne de sensibilisation et de responsabilisation sur tout le Québec en y faisant participer nos membres. Enfin, nous avons aidé plusieurs refuges qui contribuent par leurs activités à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter et à soigner les blessures des animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel.

Ensuite, je vous entretiens de l'information reçue des membres sur les conséquences des déménagements et je les analyse pour permettre de trouver une solution au fléau des

abandons d'animaux domestiques lors de déménagements. Vous pourrez aussi lire l'histoire de Mario, un chien qui est devenu un emblème de survie pour les québécois. Plusieurs humains devraient prendre connaissance de la vie de Mario et la citer en exemple. Ces humains constateraient en même temps que leurs petits problèmes ne sont pas grand-chose si on les compare à ceux qu'à dû vivre Mario pendant son combat pour sa survie.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de faire un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information.**

Nous vous souhaitons bonne lecture et veuillez ne pas oublier l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le 9 décembre prochain.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2016

Cela fait plusieurs années que j'occupe le poste de président du conseil d'administration de la SQDA. J'ai pu constater, en tant que bénévole, l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli depuis plus de 40 ans (1976-2016). Voici les résultats du travail accompli en 2016.

Premièrement, nous avons continué à produire nos bulletins trimestriels qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal. Tous les membres de la SQDA doivent se faire un devoir de lire le bulletin attentivement et de le mettre en pratique ou d'en discuter pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives.

Dans la même optique, nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable, étant donné le développement rapide des nouveaux médias. Nous avons un bénévole qui est responsable de l'hébergement du site et de sa mise à jour. Cependant, les ressources requises pour nous aider dans ce domaine ne sont pas faciles à trouver; d'autant plus que nous recherchons des bénévoles.

Deuxièmement, comme chaque année nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison,

n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. Ce projet concerne principalement le fameux déménagement annuel du 1^{er} juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et par ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques. De plus, la promotion de cette campagne se fait à travers le Québec par l'envoi d'affiches et de T-shirts ayant comme thème «Vous déménagez! ...M'avez-vous oublié?...». Cette promotion est effectuée par les membres et je tiens à les féliciter pour leur participation. Enfin, nous continuons à aider certaines régions du Québec qui participent plus concrètement à cette campagne pour contrer l'abandon d'animaux domestiques dans leurs régions respectives. Il est sûr que nous recherchons pour chaque région du Québec des membres ou des bénévoles pour prendre cette responsabilité.

Troisièmement, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2016, nous avons aidé les organismes suivants :

- 1) Le Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux, en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour leur rendre la santé afin de pouvoir les retourner à court terme dans leur habitat naturel;
- 2) Le refuge RR qui offre de l'aide pour le rétablissement et un gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) L'organisme RAA St-Eustache qui réalise des interventions capture-stérilisation-relâche-maintien (CSRSM) pour éviter que les chats errants se prolifèrent.
- 4) L'organisme Cabane à Chats de l'Estrie qui permet à des chats abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en faisant un séjour dans une famille d'accueil ou un refuge.
- 5) Le refuge Guill & Lumy de Montréal-Nord qui a comme objectif de prendre soin de chats et de chiens qui ont tous subis des actes de cruauté pendant leur vie afin de les rééduquer pendant plusieurs mois et même quelquefois des années pour qu'ils retrouvent confiance dans l'humain, ce qui n'est pas une tâche facile et qui nécessite beaucoup de ressources financières et de bénévoles.
- 6) Le refuge canin L'Arche de Kathleen à Saint-Gilbert qui accueille des chiens victimes d'actes irresponsables, cruels, lâches et condamnables; la SQDA a contribué pour aider Mario, un chien Husky croisé Labrador criblé de plombs, à retrouver la vie et une famille d'adoption.

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et de compagnies ainsi que des contributions provenant de Loto Québec et de Centraide. De plus, elle a effectué les dépenses requises afférentes à différents programmes pour une gestion animalière adéquate. Les résultats de 2016 montrent une perte de 2 799 \$ qui est due principalement à une augmentation de 1 250 \$ pour la Campagne de soutien aux refuges, car la SQDA a contribué pour son 40^e (1976-2016) à des refuges axés sur la prise

en charge de chiens et de chats ayant subis de la cruauté. De plus, des dépenses supplémentaires ont été effectuées pour promouvoir le 40^e anniversaire de la SQDA qui est un moment important dans la vie de tout organisme.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins trimestriels et à d'autres activités de la SQDA. Nous en sommes très reconnaissants.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

3. Une analyse des conséquences des déménagements

Lors du dernier bulletin, j'ai demandé aux membres de la SQDA de me faire parvenir de l'information, surtout provenant de différents médias, sur les conséquences du déménagement de la période du 1^{er} juillet et l'abandon des animaux domestiques. Je tiens à vous mentionner que je n'ai pas reçu beaucoup d'information, mais un membre m'a envoyé plusieurs articles de journaux et je l'en remercie infiniment. Je vous résume le contenu de ces articles ci-après.

La journée du 1^{er} juillet n'est pas la pire de l'année pour l'abandon des animaux, car les gens déménagent tout au long du mois de juin pouvant prendre possession de leur appartement avant la fin du terme. De plus, plusieurs baux ne sont pas toujours du 1^{er} juillet au 30 juin, ce qui élargit la période des abandons. Nous pouvons estimer que la période d'abandons débute en avril et se termine en août. De plus, il y a aussi un minimum de baux hors de cette période, mais les propriétaires de logements locatifs essaient la plupart du temps de ne pas louer au cours de l'automne et l'hiver, car il est plus difficile à relouer durant cette période. La période approximative d'avril à août permet d'aider les refuges qui ont comme objectif de prendre soin des chats et des chiens abandonnés, tout en essayant de trouver une famille d'adoption.

Le problème majeur d'abandons se situe au niveau des chats. La SPA des Cantons en Estrie a recueilli plusieurs chats par jour depuis la fin mai. Après les avoir recueillis, le refuge met les chats en quarantaine de deux à trois semaines pour s'assurer qu'ils n'ont aucune maladie. Lorsqu'une infection se déclare, l'animal est transféré en isolement. De plus, tous les félins sont gardés dans des cages indépendantes, ce qui alourdit l'espace et le travail des employés et des bénévoles. Après une certaine période, le nombre de chats déborde et on doit procéder à l'euthanasie; le refuge n'a pas le choix et garde ceux en meilleure santé.

Du côté des chiens, il y a aussi des abandons, mais beaucoup moins en nombre. La SPA des Cantons mentionne que la proportion est de 10 chats pour un chien. Au cours de la période de déménagement du 1^{er} juillet, la SPA des Cantons dénombre plus d'une dizaine de chiens abandonnés, mais le refuge peut en faire la gestion jusqu'à l'adoption. De plus, en cas de problèmes d'espace, le refuge transfère des chiens dans d'autres refuges dont la possibilité d'adoption est plus élevée.

Il faut aussi se concentrer sur les solutions, car les locataires sont mis au courant que l'appartement qu'ils ont loué n'accepte pas les animaux. Ils doivent donc planifier et ne pas attendre à la dernière minute avant de trouver un autre propriétaire ou d'appeler un refuge. Il est sûr que c'est l'irresponsabilité des propriétaires de chats et de chiens qui est en cause. Pour les immeubles locatifs, la majorité des baux indiquent toujours - Pas d'animaux, même si plusieurs propriétaires les tolèrent. Ainsi, si des problèmes se présentent pour les chats ou les chiens à cause de l'irresponsabilité de son propriétaire, les propriétaires de logements locatifs se protègent et se gardent le droit d'expulser le locataire fautif pour cause d'aboiement ou d'autres causes sanitaires.

Les solutions sont les suivantes pour diminuer le fléau de surpopulation de chats et de chiens abandonnés ;

- Le propriétaire doit stériliser son chat au moment de l'achat;
- Le propriétaire doit être responsable envers ses animaux domestiques et s'en occuper pour la vie;
- Le propriétaire doit essayer de trouver une famille d'accueil au moment où il décide de se départir de son chat ou de son chien;
- Le propriétaire doit appeler un refuge et remettre son chat ou son chien pour adoption à un moment approprié.

La SQDA considère que la SPA des Cantons subi les mêmes conséquences d'abandon des animaux que plusieurs autres refuges dans d'autres régions du Québec. Dans les circonstances, la SQDA va continuer sa Campagne de déménagement annuelle et va contribuer à aider les régions du Québec pour enrayer ce fléau. Cependant, nous sommes convaincus que la fin de ce fléau n'est pas pour demain, car la SQDA travaille depuis plus d'une dizaine d'années pour améliorer la situation et les résultats sont encore problématique. Présentement, on refile le problème d'abandon aux refuges alors que le refuge n'est pas une solution. La solution se résume ainsi : Que les propriétaires de chats ou de chiens prennent la responsabilité de s'occuper de ces derniers pour la vie.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

Références : Le Voix de l'est 03/07/2017 et Granby Express du 05/07/2017

4. Une nouvelle famille pour Mario

Je ne sais pas si vous avez entendu parler de Mario, mais son histoire vaut la peine que je vous en parle. Mario est un chien Husky croisé Labrador qui a été criblé de plombs et laissé loin de la civilisation pour qu'on oublie cette atrocité.

Mais Mario ne l'entendait pas ainsi. Même après avoir été criblé de plombs et enterré avec sa chaîne, la pauvre bête n'était pas morte. Avec un instinct de survie incroyable, Mario a réussi à se déterrer, à rompre sa chaîne et à prendre la fuite.

Quelques jours plus tard et une dizaine de kilomètres plus loin, une dame l'a trouvé sous son balcon. Il était dans un état lamentable, blessé, épuisé, amaigri, assoiffé, avec sa chaîne accroché à son cou. L'animal a aussitôt été récupéré par Kathleen Turcotte, du refuge canin L'Arche de Kathleen, à Saint-Gilbert. Selon ses dires, Mario avait la gueule ensanglantée et il paraissait agressif; il était très nerveux. On le serait à moins.

On a réussi à l'amener au refuge et on lui a donné à manger et à boire; la bête s'est immédiatement calmée. Le lendemain, Mario était fiévreux et sa plaie était infectée. À première vue, le refuge pensait que Mario avait probablement été attaqué par une bête. À la suite d'une visite chez le vétérinaire et après avoir prit des radiographies, on a constaté l'horreur.

Les images montraient que Mario avait été atteint d'un tir de fusil en pleine gueule dont la balle est ressortie au niveau du cou. Son corps était criblé de fragments de plombs. Il s'agissait d'une balle à chevrotines qui est un projectile utilisé pour la chasse au petit gibier. Le vétérinaire a fait un travail de moine pour réussir à sauver Mario d'une mort certaine. Le refuge a dépensé environ 2 000 \$ pour les frais de vétérinaire.

La convalescence a duré plusieurs mois. Kathleen Marcotte aurait pu garder Mario désormais aveugle d'un œil, mais ce n'est pas la mission qu'elle s'est donnée en fondant son refuge. Il a été mis en adoption et le refuge a reçu plus de 200 demandes pour Mario. Toutes les demandes ont été examinées et analysées; le refuge cherchait une famille qui pouvait lui offrir de la stabilité et répondre à ses besoins physiques et émotionnels.

Mario demeure maintenant à Saint-Jean-sur-Richelieu dans une famille, un couple qui a accueilli le rescapé. Un mois plus tard, il est difficile de deviner le passé de Mario, car il est maintenant doux et amical; l'animal cherche les caresses. À cinq ans, il a l'énergie d'un jeune chiot et dégage un instinct de vie que plusieurs humains devraient prendre en exemple.

La famille d'adoption est très contente de Mario qui s'est adapté facilement à sa nouvelle vie et apporte beaucoup de bonheur autour de lui. La nouvelle famille espère que leur décision inspirera d'autres citoyens, car les refuges débordent d'animaux aux histoires tristes. Plusieurs sont abandonnés par leurs propriétaires et les chiens ont besoin d'une vie équilibrée.

Vous pouvez constater que les histoires de cruauté ne finissent pas toujours mal. La SQDA a décidé d'aider des chats ou des chiens ayant subi de la cruauté à trouver une famille d'adoption pour améliorer leur qualité de vie.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

Références : Le Nouvelliste et le Canada Français 09/2016

5. Les sources de financement

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et prendre part à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don, que vous soyez membre ou non.

LOTOMATIQUE

Pour ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Espace jeux (anciennement Lotomatique), un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucuns frais additionnels.

Cependant, il y a eu un changement important dans ce domaine depuis le début de l'année 2013, car il faut maintenant s'abonner sur Internet via www.espacejeux.com . Vous devez aller sur le site Web, devenir membre et prendre des billets de n'importe laquelle des loteries. **Il est important d'indiquer le numéro d'organisme sans but lucratif (OSBL) de la SQDA pour les loteries, soit le sda079.** La demande de numéro pour un OSBL ne s'affiche que si vous prenez des billets pour 6 mois et plus. Alors, si voulez participer de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous abonner en ligne à www.espacejeux.com . Pour information, composez le 1-877-999-5389.

CENTR'AIDE

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTR'AIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se fait au cours de l'automne et elle est très populaire.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux d'art, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.